

Edito

historique Evénement Pour la première fois dans l'histoire de l'ADF-Vaud : un des nôtres au Conseil d'Etat!

C'est à double titre que Μ. Philippe Biéler, tout fraîchement des nôtres.

Tout d'abord par sa participation aux tâches domestiques de sa famille dont il nous entretint, il y a quelque deux ans, lors d'une assemblée générale de la section de Lausanne.

valeurs de plaisir, privilège, liées à la possibilité de voir grandir, au quotidien le plus concret, ses enfants, furent abondamment développées; que la satisfaction liée l'alternance vie professionnellevie domestique. C'est donc un homme proche de nous qui accède au château .

Par ailleurs, Philippe Biéler, féministe de façon naturelle, dirais-je, s'engagea à nos côtés dans de nombreux combats: moment où l'ADF-Vaud mettait sur "Petite pied le séminaire enfance- quel accueil", il prit le temps de partager avec nous ses expériences de président de crèche "Cendrillon" 1a Palézieux.

Récemment, convaincu du fondé de l'initiative dite "du 3 élu conseiller d'Etat, est l'un mars", il participa à un forum radiophonique au côté de notre présidente suisse Simone Chapuis. Mais surtout, depuis trois ans, Philippe Biéler a demandé son adhésion à l'Association pour les droits de la femme. Toutes nos félicitations membre qui nous honore !

> Christiane Mathys-Reymond présidente de l'ADF-Vaud

000000000000000000000000000000000 0000000000000000000

Pour répondre aux membres qui se préoccupent de la nouvelle organisation de l'ADF - Vaud qui voit disparaître des sections au profit d'un regroupement le plan vaudois, nous annonçons que notre Gazette leur parviendra quatre fois par année et qu'elle servira de lien entre les membres.

0000000000000000000

## ADF - Lausanne

L'année 1993 a été marquée par deux assemblées générales. Mathys Christiane avril. à mandat son terminait présidence de la section; Simone Chapuis reprenant le flambeau. Ce retracer de 1'occasion l'activité 92, entre autres, le les "crèchesséminaire sur magnifique garderies" 1 e et de profit au donné concert frontières" par sans "Femmes Christiane Jaccottet, le choeur de collège et l'orchestre du Béthusy. Un grand merci aux membres qui se sont dévouées pour organiser ces manifestations.

A l'instar d'autres sections, Lausanne a de la peine à réunir ses membres. La question s'est donc posée de revoir le système fonctionnement. simplification des structures qui regroupe plusieurs sections en un grand groupe vaudois a été admise réunies les membres assemblée le 16 décembre 93. sections membres des Lausanne, Montreux, Nyon et Vevey ont donc rejoint les membres individuels vaudois. Cela ne veut pas dire que l'activité locale n'existera plus. Une rencontre au Grand avec les candidates Conseil a eu lieu le 23 février 94. Radio-Acidule animait cette soirée.



# INITIATIVE DU 3 MARS

Case postale 923 1001 Lausanne 021 320 77 32

## DES FEMMES AU CONSEIL FEDERAL

Lancée en septembre 1993, l'initiative du 3 mars rencontre la compréhension du public et la récolte des signatures bat son plein. L'idée fait donc son chemin. En 7 mois, 40'000 personnes (dont 3'340 env. dans le canton de Vaud) lui ont déjà donné leur approbation et considèrent évidente la parité femmes hommes dans les instances politiques.

C'est d'ailleurs le cas également dans les pays qui nous entourent: l'Italie a introduit des listes en ordre alterné et quotas, la Belgique étudie des projets et en France, une loi simple est demandée garantissant le même nombre de sièges femmes-hommes à tous les niveaux du pouvoir. L'organisation "ELLES AUSSI" demande en outre la parité des tâches au foyer et face à l'emploi.

Pouvez-vous imaginer un monde avec 81% de pères et 19% de mères? 81% de Roméo(s) et 19% de Juliette(s)?
Non, bien sûr. Et pourtant ce monde existe; c'est celui de la politique. Le réseau "Femmes dans la prise de décision" du Parlement européen lance des actions prônant "une représentation de juin 1994.

A Berne, un rapport circule demandant aux partis d'offrai à leurs premières "viennent-en-suite" la place qu'elles attendent, un an avant les futures élections. C'est une pratcourante au niveau communal et parfois même au Grand Conseil

Madeleine Mauron

# Lettre ouverte à Jacques Martin et Hubert Reymond, conseillers aux Etats.



En juin prochain, si tout va bien, le Conseil des Etats aura à son ordre du jour la **Loi sur l'égalité entre femmes et hommes**, loi déjà traitée par le Conseil national.

L'ADF tient à vous dire aujourd'hui à quel point cette loi est essentielle pour les femmes. Depuis que notre association existe (1909), elle lutte pour la reconnaissance du principe «A travail égal, salaire égal». L'introduction de ce principe dans la Constitution fédérale en 1981 a été une étape heureuse, mais on est bien forcé de constater que la condition des travailleuses n'a guère changé depuis et qu'une loi est indispensable pour concrétiser cet idéal de simple justice dans la réalité.

Nous osons espérer que vous entrerez en matière malgré l'avis de plusieurs conseillers nationaux vaudois :

- prétendre qu'il n'est pas nécessaire de légiférer dans ce domaine relève à notre avis d'une méconnaissance totale des conditions qui ont été faites aux femmes depuis toujours. Seule une loi peut rattraper le temps perdu;
- vouloir renvoyer ce projet au Conseil fédéral pour qu'il en prépare un autre, c'est se moquer des femmes. Cela nous rappelle singulièrement certaines périodes de l'histoire des femmes suisses : les deux motions Greulich (1917) et Göttisheim (1918) demandant l'introduction du suffrage féminin, soutenues par 158 associations féminines et familiales, ainsi qu'une pétition (1928) comportant 250'000 signatures du jamais vul sont restées, les premières, 40 ans, la dernière, 30 ans, dans les tiroirs du Palais fédéral! Les problèmes (de simple justice) qui concernent les femmes n'intéressent hélas que médiocrement nos élus. Pourquoi faut-il toujours repousser à demain la résolution de ces problèmes ?
- invoquer comme prétexte, pour repousser cette loi, que l'économie suisse (les PME en particulier) va souffrir de l'adoption d'une loi sur l'égalité des salaires n'est pas moins choquant : chaque année il est fait 20 milliards de francs d'... économies sur le dos des femmes, parce qu'on ne leur paye pas les mêmes salaires qu'aux hommes pour un travail identique. Préfère-t-on une santé financière mal acquise à la simple justice? Ferme-t-on les yeux sur l'utilisation des travailleurs au noir ? Félicite-t-on les entreprises qui maintiennent leur chiffre d'affaire grâce à l'exploitation de travailleurs étrangers qui n'osent réclamer un salaire correct?

Messieurs nos conseillers aux Etats, nous osons espérer que vous êtes convaincus de l'absolue nécessité de cette loi. Vous particulièrement, Monsieur Jacques Martin, qui, au début de votre mandat à la tête de notre Département de l'agriculture, de l'industrie et du commerce, avez ouvert le dialogue avec les associations féminines en recevant un certain nombre de représentantes des principales d'entre elles. Elles vous en sont encore très reconnaissantes et n'oublient pas que vous avez fait faire une étude intéressante sur la force que représentent les femmes pour l'économie vaudoise («Insertion, réinsertion des femmes dans le monde du travail» 1990).

La crise et le chômage ont rendu plus difficile la réalisation des postulats essentiels présentés dans cette étude. Il n'en demeure pas moins qu'ils restent valables.

Les associations féminines vous sont très reconnaissantes aussi d'avoir permis la réalisation, par le Bureau de l'égalité, de la première garderie ouverte aux enfants des employé-e-s de l'Etat.

Venons-en à la **loi sur l'égalité** sur laquelle vous allez devoir vous pencher en juin. Le texte proposé par le Conseil fédéral a été édulcoré sur certains points par le Conseil national et nous le regrettons.

- Il est important de réintroduire l'interdiction de «discriminer les travailleurs à raison du sexe» <u>aux stades de l'offre d'emploi et de l'embauche</u>, afin de couvrir la totalité des aspects liés à l'emploi. Poussée à l'absurde (on ne sait jamais!), la solution à laquelle s'est arrêté le Conseil national pourrait aboutir à ce qu'aucune femme ne pourrait accéder à l'emploi, mais qu'ensuite toute discrimination serait interdite!
- La prévention des comportements relevant du <u>harcèlement sexuel</u> devrait être mieux affirmée. Ce problème a été délayé et affaibli dans 2 articles par la Commission du Conseil national, alors que le projet du Conseil fédéral réglait le problème en un article précis et très clair qui a été supprimé. Conditionner, par exemple, le versement de dommages et intérêts d'une part à l'existence d'une discrimination grave et d'autre part «à ce que les conséquences dommageables du trouble soient encore présentes au moment de l'action en justice» revient pratiquement à priver les travailleuses de toute possibilité d'action. Or on sait combien les femmes ont peur d'affirmer leurs droits et d'aller en justice.
- Le <u>renversement du fardeau de la preuve</u> doit couvrir la totalité des éléments liés à l'emploi et non seulement les discriminations salariales. La travailleuse est démunie face à l'employeur qui, lui, dispose des informations nécessaires permettant d'évaluer, dans un cas concret, s'il y a, ou non, discrimination. L'exigence d'égalité ne vaut pas seulement en matière de salaire, mais dans tout le domaine de l'emploi, ce qui oblige le législateur à adopter des mesures permettant d'assurer son respect, conformément au mandat figurant à l'art. 4 al 2 de la Constitution.

Si nous souhaitons que le Conseil des Etats améliore la loi sur les 3 points que nous venons d'évoquer, nous sommes en revanche satisfaites de la solution retenue en ce qui concerne <u>le droit d'agir des associations</u> et demandons qu'aucune limitation n'y soit apportée. C'est un droit essentiel car on sait que la plupart du temps les travailleuses, se sentant seules et démunies, renoncent à se défendre. Nous sommes également contentes que la loi prévoie <u>des programmes d'action et des services de consultation</u>, et qu'elle renforce le statut du <u>Bureau fédéral de l'égalité</u> entre femmes et hommes en le faisant dépendre directement du Département de l'intérieur et non plus d'un Office.

La partie n'est donc pas encore jouée. Nous comptons sur vous, Messieurs nos conseillers aux Etats.

# LES ELECTIONS VAUDOISES 1994

Candidatures	au	Grand	Consei	
--------------	----	-------	--------	--

année	total candida	dont ts femmes	proportion
1970 1974 1978 1982 1986 1990	548 689 685 714 791 723 771	61 83 120 141 168 153 216	11,1% 12% 17,5% 19,7% 21,23% 21,16% 28%

# Nombre de candidates selon les partis politiques

parti	total ca	ndidats	dont fe	mmes	pourcent	tage
	1994	(1990)	1994	(1990)	1994	(1990)
radical	165	(167)	31	(21)	18,7%	(12,6%)
socialiste	158	(159)	47	(36)	29,7%	(22,6%)
libéral	170	(171)	39	(33)	22,9%	(19,3%)
UDC PDC Renouveau-Centre	67 20 15	(72) (40)	13 8 7	(13) (14)	19,4% 40% 46,6%	(26,4%) (35%) *
GPE	82	(69)	30	(20)	36,5%	(29%)
POP	59	(33)	26	(14)	44%	(42,4%)
(* à Lausanne seule	ment,	candidats	UDC et	PDC sur 1	a même	liste)

## Elues au Grand Conseil

année	nb des sièges	femmes proportion		
1962	197	12	6,09%	
1966	197	16	8,1%	
1970	197	22	11,1%	
1974	200	16	8%	
1978	200	24	12%	
1982	200	23	11,5%	
1986	200	18	9%	
1990	200	31	15,5%	
1994	200	41	20,5%	

## Nombre d'élues selon les partis politiques

Parti .	total d 1994	es élus (1990)	dont f 1994	emmes (1990)	proport 1994	ion (1990)
radical socialiste libéral UDC GPE POP PDC	68 55 41 17 10 7 2	(71) (52) (42) (15) (12) (4) (5)	9 15 10 1 1 4	(6) (12) (7) (1) (3) (2) (-)	13,2% 27,2% 24,4% 5,9% 10% 57,1% 50%	(8,5%) (23,1%) (16,7%) (6,7%) (25%) (50%) (0%)
total	200		41	(31)	20,5%	(15,5%)

L'ADF-VAUD EST HEUREUSE DE SALUER L'ÉLECTION DE 41 DÉPUTÉES. ELLE TIENT À RELEVER:

ELLE TIENT À RELEVER:
- QUE LE POP, AVEC SES 4 ÉLUES SUR 7, A LE MEILLEUR SCORE PARMI LES PARTIS POLITIQUES;

- QUE DEUX ARRONDISSEMENTS ÉLECTORAUX AURONT UNE REPRÉSENTATION PRESQUE PARITAIRE: LAVAUX = 3 ÉLUES SUR 7, ET VEVEY = 2 ÉLUES SUR 5 SIÈGES.

Notre collèque Gabrielle ETHENOZ-DAMOND active depuis 50 ans au sein de l'ADF vient de perdre sa maman. A 95 ans, Mme Emma DAMOND faisait partie de ces féministes tranquilles qui, ayant revendiqué le droit de vote, se rendaient régulièrement aux urnes. Elle s'en est allée avant l'élection du Grand Conseil. En souvenir de cette mère exemplaire, ses enfants ont demandé que les dons

faits à sa mémoire soient versés à l'ADF. Toutes nos condoléances à notre amie dévouée.



#### **COMMUNE DE NYON**

du 01.07.1993 au 30.06.1997 pour les scrutins communaux, cantonaux et fédéraux.

Carte d'électeur No

1842

Délivrée à Mme, Mlle, M.

DAMOND NEE NOGAREDE

CHIDU VALLON 6



Le Comité

## Année internationale de la famille



● ● Le logo de Catherine Littasy-Rollier

Le logo de l'Année internationale de la famille 1994 représente deux cœurs unis sous un même toit, symbolisant la vie et l'amour dans un foyer plein de sécurité, de convivialité et d'indulgence. Le fait que le toit ne se referme pas sur le cœur évoque tout à la fois une continuité et une certaine vulnérabilité. Le coup de pinceau à droite du logo met la dernière touche à ce symbole abstrait de la complexité de la famille.





III. 39: «La sphère privée est politique»

ACCUEIL - RENCONTRES - CONTACTS

Vous avez un enfant, des enfants en bas âge

Vous vous sentez parfois un peu seule

Grand-Rue 22

Vous désirez rencontrer d'autres adultes avec vos enfants

VILLENEUVE

Vous attendez un enfant pour bientôt

Josette Morel, animatrice UCF, Pré des Murailles, 1321 Arnex. Tél. 024 / 41 10 81 Secrétariat UCF, Pré du Marché 15, 1004 Lausanne. Tél. 021 / 312 78 72, mardi, mercredi et jeudi de 9h à 17h.

Vous souhaitez partager, échanger une joie, une difficulté, une expérience

ARC -ECHANGE vous est cordialement ouvert

Les rencontres n'ont pas lieu pendant les vacances scolaires

Quelques accueillanteses e protestante. Pour Monet La erturndialle pertante. Projet de la la paroles e protestante.

LAUSANNE mardi de 9h. à 11h. Foyer St-Etienne Route d'Oron 12 jeudi de 9h. à 11h. Salle de paroisse de Montrional Avenue Dapples 50 CHAVANNES jeudi de 9h. à 11h. Centre paroissial Ch. des Glycines 3 **EPALINGES** jeudi de 9h. à 11h. Salle communale de Bois Murat ORBE mardi de 9h à 11h. Au CMS Ch. des Remparts 2 CHATEAU-D'OEX jeudi de 9h. à 11h. Salle de paroisse

jeudi de 9h. à 11h.

L'année de la famille a démarré officiellement samedi 19 mars avec un très joli logo et un très joli titre "Familles en fête". Des animations diverses sont prévues tout au long de l'année en divers points du canton. Mais en dehors des flonflons , la coordination vaudoise de l'AIF - dont le CLAF fait partie - demande la création d'une commission consultative permanente de politique familiale qui aurait pour mission prioritaire de permettre une collaboration régulière ( et non ponctuelle) entre les pouvoirs publics et les organisations familiales. Un organisme permanent analogue existe déjà dans trois cantons romands et il est en constitution sur le plan fédéral.



Congé maternité et parental

> Un enfant = une allocation

Transports publics moins chers

pour chacun

Allocation d'accueil

Assurance-maladie sociale et familiale

Assurance-maternité

Tél. 021/320 34 61. Fax

021/320 34 01

CARITAS-VAUD

protection.de l'enfant Tél. 021/6242367 ASPE, Association suisse

 $\overline{Q}$ 

ACAE, Association des centres d'accueil de l'enfance Tél. + Fax. 021/320 77 55

AFMR, Association de Familles Monoparentales et Recomposées Tél. 021/312 16 40

AJPC, Association Jeunesse et Parents Conseils Tél. 021/312 83 55

APAF, Association des Personnes Actives au Foyer Tél. 021/671 53 38

APEF, Association pour l'Entraide Familiale, Tél. 021/323 23 12

APE, Association vaudoise des parents d'élèves Tél. + Fax. 021/701 09 84

**APPEL**, Association Parents Petite Enfance Lausanne Tél. 021/646 65 46

Arc-en-ciel, Association suisse d'entraide de parents en deuil c/o Madame Jacqueline Rutgers 1005 Lausanne

Reconnaissance et rétribution du travail au foyer

> Formation et information des parents nformations AJPC LLL

Impôts: déduction COMMISSION Logement adapté CONSULTATIVE PERMANENTE **DE POLITIQUE** Protection **FAMILIALE** 

des consommateurs Contribution de la société au coût de l'enfant

PFV Gordon MPF CARITAS AFMR APAF LLL

Parents adoptifs Tél. 021/323 42 33 S Association suisse

Association suisse pour le contraception

Regroupement

Droit au travail

garanti après formation

impors: deduction des allocations familiales

Structures

Représentation

des parents dans les

instances scolaires

Prévention

primaire

d'accueil de l'enfant

des frais d'adoptions

de garderies

Revenu minimal vital

familial

CPL, Centre de Puériculture de Lausanne et environs Tél. 021/647 36 32 / 647 40 39

CSP, Centre social protestant-Vaud Tél. 021/320 56 81. Fax. 021/311 22 27

CVAF, Cartel vaudois des associations d'aide à la famille Tél. + Fax. 021/624 38 38

CVAJ, Centre vaudois d'aide à la jeunesse, Tél. 021/617 59 24

FEG, Collectif "Femmes en grève" Tél. 021/312 37 96

FRC, "Bureau Consommateur-Information" Tél. 021/312 25 55. Fax. 021/320 94 90

Gordon, Formation Parents Vaud Tél. 021/921 08 67

LLL, Ligue La Leche. Informations et soutien à l'allaitement Tél. 024/59 20 52 / 22 16 01

MPF, Mouvement populaire des familles Tél. 024/21 54 84

à l'avortement et à la 12, 1001 Lausanne

Parents-Informations Tél. 021/311 50 46

vaudoises, JCFV, Union Chrétiennes Féminines Tél. 021/312 78

Pro Juventute 021/323 50 83

0

**PFV**, Pro Familia Vaud . 021/728 021/312 13 Point-Rencontre

SAMEDI-DIMANCHE 12-13 MARS 1994 ÉDITO

# Ces femmes qui grimpent puis repoussent l'échelle

Conseil national, A l'autre jour, deux femmes se déchaînèrent pour essayer de refuser le projet de loi qui devrait concrétiser une égalité entre hommes et femmes trop lente à venir dans les faits. Leur âpreté et leur fougue à emboucher les trompettes des employeurs de PME contre l'égalité qui, d'après eux, ruinerait leurs entreprises - entre nous soit dit. ces entreprises comptent donc sur l'exploitation des femmes pour vivre! - m'a rappelé ces étrangers assimilés au pays, naturalisés le plus souvent, qui témoignent dans leurs conversations de Café du Commerce d'une hostilité et d'une intolérance crasses à l'égard des derniers immigrés arrivés, oubliant qu'eux-mêmes sollicitèrent et obtinrent à l'époque, tant bien que mal peut-être, accueil et tolérance. Devenus plus Suisses que des Suisses, ils voudraient aujourd'hui mettre à la porte immigrés et réfu-

Il me semble que ces femmes, à l'image de ces anciens immigrés; ont telle-



NICOLE MÉTRAI

Femmes

ment intériorisé les valeurs dominantes de ceux parmi lesquels elles ont voulu se fondre, en l'occurrence le modèle patriarcal, qu'elles font preuve, pour plaire aux hommes qui les ont acceptées dans leurs rangs, d'un zèle excessif, oubliant leur propre histoire. Leur comportement agressif à l'égard des femmes qui se battent pour leur autonomie et leur égalité me fait penser à celui de ces mères maquerelles qui, enfin installées dans la respectabilité, deviennent des monstres de pruderie, chaperonnant leurs filles et faisant preuve d'une amnésie dont on imagine aisément les motivations.

N os antiféministes viscérales semblent frappées de la même confortable amnésie: après tout, ces femmes ont bénéficié des luttes des féministes qui leur

ouvrirent la voie, se battirent pour qu'elles puissent un jour accéder à l'université, obtenir le droit de vote, donc celui d'éligibilité, et être finalement élues!

Sans ces remuantes arrière-grand-mères, grandmères et mères, pionnières défendant leurs droits et la notion d'égalité, les femmes ne disposeraient pas de tout ce que beaucoup de jeunes aujourd'hui croient naturel et automatique, aussi bien sur le plan privé que sur les plans social et politique, de la pilule au droit au travail, de l'égalité des chances à la possibilité de devenir conseillère fédérale.

haque femme a le droit, Dieu merci, de ne pas être féministe, de ne pas faire sien le combat d'autres femmes. Chaque femme est libre de ne pas employer les droits qui sont les siens, c'est bête, mais après tout ça la regarde. Chaque femme est libre de travailler ou/et de rester à la maison, cela aussi est une liberté de choisir acquise par les femmes.

Je me hérisse quand des femmes partent en guerre

contre le principe d'égalité. critiquent le fait que Ruth Dreifuss représente plus particulièrement les espoirs de bien des femmes par le seul fait de sa présence parmi les hommes du Conseil fédéral, et qui veulent couper les vivres au Bureau fédéral de l'égalité sous prétexte d'économies. Je suis d'une profonde tristesse quand des femmes, arrivées à la force du poignet à un poste à responsabilités, sabotent les autres femmes, montrant un malin plaisir à leur tendre croche-pattes. femmes-là sont plus nombreuses qu'on ne le croit à jeter derrière elles l'échelle qui leur avait permis d'accéder à leur place, pensant sans doute tout bas: «Je me suis débrouillée toute seule, qu'elles se débrouillent comme je l'ai fait!» Pionnières, elles sont et comptent le rester. Et démentent la réelle solidarité qui existe entre femmes, mais qui dérange les hommes et toutes celles qui les flattent pour ne pas perdre les avantages dont elles ont été gratifiées pour leur loyauté.

N. MI 🗆

## LU ET ENTENDU ÇA ET LÀ...

Quand les femmes n'ont pas confiance en elles-mêmes, comment peuvent-elles avoir confiance en d'autres femmes?

A propos de l'ordination des femmes en Angleterre:

On ne peut pas croire en Dieu et être en même temps sexiste ou raciste.

Les prêtres, imbus d'eux-mêmes, veulent surtout régner sur leurs ouailles.

Rien n'interdit, dans l'Ecriture, que les femmes puissent devenir prêtres.

Dieu n'est ni homme ni femme. Toutes les créatures, femmes et hommes sont à l'image de Dieu.

Les hommes doivent cesser de produire des choses qui détruisent la terre.

La malice, la tendresse et la témérité n'ont pas de sexe.

Et FESSÉE aussi
à tous les gentils maris
 (et compagnons)
 qui se défilent
 et laissent
tout le poids du ménage
à leur tendre épouse.





BERNE AU FÉMININ: LE NOUNOURS ET LES NANAS.

Contrairement à leur réputation les Bernois-e-s ont COMPRIS PLUS VITE où est leur intérêt, avec une majorité féminine la Municipalité de la capitale et deux Conseillères d'Etat:

Elisabeth ZÖLCH et Dori SCHAER-BORN.

## Représentation féminine en politique

Genève (36%)

Soleure (34.7%) et

Argovie avec 31.5% de femmes
dans les parlements cantonaux
mènent la danse.

Bâle-Ville fait encore bonne figure
avec 29.2% (Vaud 20.5%) et,
à la queue, nous trouvons
Appenzell Rhodes-Int. avec 1.6%.

Tandis que les radicaux des Rhodes-Ext.
sauvent 1'honneur en plaçant dans leur Exécutif
deux Conseillères d'Etat:

Marianne KLEINER et Alice SCHERRER.

## CUMUL DES MANDATS

L'interdiction du cumul des mandats serait le plus sûr moyen de libérer des postes pour obtenir la parité femmes-hommes. (Albert DU ROY, politologue français) Egalité:
Seuls 8,2%
des hommes
politiques
sont des
femmes!

POP et progressistes
tes minorités ne sont pas silencieuses

Cette formule étonnante ne manque pas d'à-propos.

\*\*\*\*\*\*\*\*\*



Quand il y a discrimination, c'est la liberté qui opprime et la loi qui affranchit. (Lacordaire)

# Un raccourci gratuit

Dans son compte rendu de la session des Chambres fédérales, du Conseil national en l'occurrence, votre correspondante à Berne a qualifié de «réfractaires à la cause des femmes» certains députés vaudois, les soussignés notamment, qui ont eu l'audace de soutenir une proposition de renvoi au Conseil fédéral de leur collègue Geneviève Aubry (24) HEURES du 10 mars). Cette proposition aurait pu, en cas d'acceptation, contraindre le Conseil fédéral à revoir son projet sur certains points qui nous paraissent relever davantage d'une seule idéologie visant à imposer

l'égalité absolue pour chaque activité lucrative, tout comme le renversement du fardeau de la preuve, par exemple.

Nous reconnaissons égalité, valeur et compétence à la gent féminine. Toutefois, est-ce une loi interventionniste à l'excès — une de plus — qui réglera cette délicate question de l'égalité? Tel que présenté, le projet du Conseil fédéral ne constitue pas à nos yeux une réponse appropriée.

Les conseillers nationaux Olivier Chevallaz, Philippe Mamie, Jean-François Leuba, Berne 🗆

244-23.3.94



## Association des Personnes Actives au Foyer (APAF)

Les personnes actives aufoyer, à temps complet, partiel renoncent à une activité professionnelle extérieure pour prendre en charge l'éducation de leurs enfants, ont droit à une allocation de parent au foyer. Par analogie, les personnes qui assument la garde d'une personne handicapée ou encore les soins à une personne âgée ont également droit à une telle allocation.

YER

rées ou

REVENDICATION POUR SOUTENIR ET VALORISER LE TRAVAIL AU F
Toutes les allocations familiales doivent être ve directement au parent actif au foyer, à temps parties complet, pour autant que les enfants vivent avec celui-ci.
QUESTIONNAIRE
- Pensez-vous que les problèmes et les besoins des "personnes actives au foyer" soient suffisamment connus et pris en compte dans notre société?  — oui — non  - Sinon, à quel(s) problème(s) et besoins(s) pensez-vous ?
ornon, a querto, prostanoto, et esteracto, prostanoto,
- Pensez-vous que le travail au foyer, notamment celui du "parent au foyer", soit reconnu à sa juste valeur ?
- Vu le coût élevé des crèches, des EMS, etc, devrait-on offrir en alternative à ceux et celles qui souhaitent être "personnes actives au foyers" un soutien financier ?
□ oui □ non
- Quelle autre mesure proposeriez-vous, qui valorise le travail au foyer ?
- Une association regroupant les "personnes actives au foyer" vous paraît-elle  inécessaire ?  id'un grand intérêt ?  peu importante ?  inutile ?
- Seriez-vous d'accord de soutenir financièrement une telle association en tant que membre fondateur, membre actif ou passif ? □ oui □ non
Si oui, précisez :   membre fondateur  membre actif  membre passif
- Quelle autre forme de soutien proposeriez-vous ?
***********
Veuillez indiquer vos coordonnées :  Nom:  Prénom:
Adresse: Tél:
Si oui, précisez :
Vos réponses sont à retourner à l'adresse suivante :

Florence PEIRY-KLUNGE, Ch. du Mont-Tendre 11, 1007 LAUSANNE, Tél. 617 53 38

# Réhabiliter Eve

## PAR JEAN DELUMEAU (\*)

Le paradis terrestre est un mythe. Le péché originel aussi. Et la première femme n'a rien à se reprocher

La science nous impose de reconnaître l'originalité fondamentale sui generis de l'homme. Des lors, nous ne pouvons que nous interroger sur la validité du mythe fondateur de la misogynie, celui du peche originel. Certes je suis convaincu que la misogynie n'est pas une creation des religions mais une dimension de la psychologie de l'homme. Au cœur de l'homme, il y a la peur de la femme et la tentation de se defendre d'elle. Les textes fondateurs du judaïsme et du christianisme comportent ainsi des éléments contre la femme mais d'autres pour. Les siècles passes, avec lesquels il ne faut pas être trop severe, ont incontestablement privilègie la misogynie dans l'occident chrètien, parce qu'ils ont retenu l'interprétation de saint Paul - reprise ensuite par saint Augustin - plutot que le message essentiel de l'Ancien et du Nouveau Testament : celui de l'Alliance. Or, l'interprétation paulinienne est fondée sur la notion de péché originel. Je suis convaincu que ce mythe s'est effondre.

le crois qu'il v a forcément eu un premier peché dans la mesure où l'humanité, en se dégageant des autres espèces par mutations successives, a connu un début de liberté, donc la possibilité de faire le bien et le mal. Mais je dis et j'insiste : le bien et le mal. Je remarque d'ailleurs que le bien a autant fait boule de neige au cours de l'histoire que le peche. On l'oublie trop souvent. L'avancée de la technique, la volonté de tolérance et les rapports d'egalité croissante entre les hommes et les femmes qui caracterisent la situation inedite que nous vivons ont pris racine en territoire judéo-chrétien : ce n'est pas un hasard. Il faut se débarrasser de la croyance en une condamnation de l'humanite, à son commencement. Cette croyance suppose qu'Adam et Eve étaient des dieux sur terre, capables par

que. Les découvertes en matière de biologie notamment nous interdisent de continuer à croire de telles inepties. Comme le disait fort bien Teilhard de Chardin:

consequent d'une faute de dimension cosmi-

il n'existe sur la planète aucune cicatrice du paradis terrestre. C'est un mythe. Or le paradis terrestre et la faute d'Adam et Eve sont fortement liès. Si on renonce au paradis – et l'évolution nous y contraint – on abandonne nécessairement la faute. Ce qui conduit tout naturellement à réhabiliter Eve. Car c'est à partir d'elle,

tentatrice, qu'on a porte condamnation de la femme.

Chaque epoque lit la Bible avec son propre regard. La notre, dont les innovations juridiques, sociales, scientifiques et morales sont exceptionnelles. devrait permettre aux



croyants d'avoir une lecture beaucoup moins misogyne des textes fondateurs, lesquels le supporteraient tres bien. Il y a dans ces textes, comme dans la tradition chretienne, des élèments inassimilables aujourd'hui? Abandonnons-les! Le féminisme lui aussi est un produit du judeo-christianisme. Freud disait que toute civilisation, pour se construire, a besoin de renoncements culturels. Le christianisme doit s'incarner dans cette periode que nous vivons et il n'v a pas de raison pour qu'il n'v arrive pas. Mais il ne peut le faire qu'à travers les femmes. Voilà pourquoi je souhaite que l'église catholique leur ouvre les portes du sacerdoce qu'aucune raison théologique ne justifie de leur refuser. Car les femmes savent concilier la foi et la modernité.

(\*) Catholique, historien, professeur au Collège de France.

- 12 -Zarra Guiro **AU PAYS** DE ZARRA Contes et légendes de Namissiguima, Burkina Faso Illustrations de Gérald Bressler NEMO

## **NOUVELLES DES FEMMES DU BURKINA FASO**

Irmgard Rimondini, de Bâle, qui est toujours notre représentante au comité de notre association faîtière internationale «International alliance of women» (elle v est même vice-présidente d'honneur) nous a communiqué le texte de cette résolution votée par la Fédération des femmes Burkinabe, membre comme l'ADF de l'IAW. Irmgard Rimondini nous dit sa joie à la lecture de ce texte, qui n'eût pas été possible il y a quelques années, alors que régnait la dictature. Ces femmes manifestent leur volonté de participer concrètement au travail des autorités :

#### ≪ RECOMMANDATION POUR UNE APPLICATION EFFECTIVE DES TEXTES RELATIFS AUX DROITS DE LA FEMME

- Considérant l'existence de textes consacrant les droits des femmes au Burkina.
- Considérant que dans la réalité les femmes ne jouissent pas pleinement de ces droits,
- Considérant que cette situation de fait est due d'une part à la méconnaissance des femmes de leurs droits et, d'autre part, à une insuffisance d'application de ces textes,
- Considérant l'existence d'un projet chargé de la diffusion du Code des personnes et de la famille,

Nous, participantes aux journées de réflexion sur les droits de la femme tenues les 28 et 29 janvier 1994 à la Maison de la femme,

Recommandons l'implication des organisations féminines en tant que partenaires privilégiées de cette action de vulgarisation et de diffusion.

Ouagadougou, le 29 janvier 1994 >



## A VOTRE DISPOSITION

Mardi et jeudi 14h. à 18h. MAISON DE LA FEMME EGLANTINE 6 1006 LAUSANNE 

## DERNIERES ACQUISITIONS

- Lettre ouverte aux hommes qui n'ont toujours rien compris, de Maryse WOLINSKI - Ed. Albin Michel - 1993
- Cette mâle assurance, Benoîte GROULT Ed. Albin Michel, 1993 La nouvelle famille, de E. Armelle OGER - Ed. Belfond - 1993
- Le trajet d'une rivière, d'Anne CUNEO Ed. B. Campiche
- Comme avant Galilée, de Catherine SAFONOFF Ed. Zoé 1993
- La fille de son père, Linda SCHIESSER-LEONARD Le Jour 1993 - La vie en mieux, Francine-Charlotte GEHRI, L'Age d'homme 1992
- La femme aux ailes de cire, Eveline HASLER, Ed. Zoé 1993
- Cramponnez-vous les pères, Christine CHATELAIN-MEUNIER, Ed. Albin Michel- 1993
- La couleur de la mélancolie, Jacqueline CERQUIGLILNI-TOULET, Ed. Hatier - 1993
- Cokwane, de Catherine CHALLANDES L'Age d'Homme 1993
- Les oiseaux de nuit, Edith HABERSAAT L'Harmattan 1993
- Un marié sans importance, Liliane PERRIN Métropolis 1994
- Le viol: oser en parler, Evelyne CHARRIERE Réalités soc. 93

- La clandestine, Anne TRISTAN - Stock - 1993.

N'hésitez pas à venir passer un bon petit moment à la bibliothèque. L'accueil y est sympathique et vous y trouverez sûrement votre bonheur.



Du 4 au 12 août 1994 CAUX, Suisse

ARTISANS DE PAIX

UNE INITIATIVE DE FEMMES

DE LA VISION A L'ACTION

\*\*\*\*\*

En 1991, des femmes du monde entier ont pris l'initiative d'une rencontre au centre du Réarmement moral à Caux, en Suisse, pour explorer ensemble les façons de créer la paix dans un monde déchiré. Cette conférence qui a rassemblé près de 700 personnes de 62 pays, a lancé un processus de réflexion et d'actions dans plusieurs points du globe.

Nous vous invitons chaleureusement à participer à une seconde rencontre sur ce thème. Ouverte aussi aux hommes, cette conférence est néanmoins une initiative féminine, car les femmes ont une voix unique et une contribution spécifique à apporter à l'effort de paix.

Nous espérons que vous serez des nôtres pour découvrir la Sagesse au plus profond de nos coeurs et de nos esprits, pour partager nos expériences en petits groupes ou lors de sessions plénières, et pour apprendre ensemble à mettre au service de tous nos dons et compétences.

Pouvoir imaginer la paix dans nos vies et dans le monde, est un premier pas qui compte. Traduire notre vision dans la réalité concrète est le défi qui se présente à nous

Seuls ou en équipe, nous pouvons faire bouger les choses !

Notre itinéraire comporte trois étapes:

## PRECISER NOTRE VISION

.... trouver de nouvelles ouvertures

## **EXPLORER NOS RESSOURCES**

.... chercher de quels moyens privés et publics nous disposons pour créer la paix

## **NOUS ENGAGER**

.... par des choix de vie et des programmes d'action, ferments des transformations à venir

#### dans

Nos vies, lorsque la guérison des blessures, la paix intérieure transforment la souffrance en une force de paix.

Nos foyers, lorsque l'harmonie rétablie dans nos relations familiales en fait des lieux d'où rayonne la paix.

Nos communautés, lorsqu'en respectant et appréciant nos différences mutuelles, nous devenons capables de vivre dans la dignité, et dans l'infinie variété de races, de religions, de cultures et de peuples.

Le monde, lorsque la prise de conscience des vraies causes des conflits, la transformation d'ennemis en alliés, permettent de construire des ponts entre opposants dans un esprit de collaboration plutôt que de domination.

Le programme des sessions d'été à Caux (contenant la formule d'inscription nécessaire) peut être obtenu:

dès que possible

Réarmement moral Secrétariat des conférences Case postale 3 CH - 1211 GENEVE 20 Tel. (022) 733 09 20 Réarmement moral Secrétariat des conférences

CH - 1824 CAUX s/ Montreux Tel. (21) 963 48 21

## Prix de base:

8 x Fr. 80.- par jour
 et par personne
pour chambre à 2 lits
= Fr. 640.- tout compris.

Ne tardez pas trop car des femmes vont venir du monde entier.

Le programme détaillé de la session " Artisans de paix - une initiative de femmes" sera disponible en français à partir de mi-mai.

10.15

Accueil

## horizon femmes



en économie et en politique

Journée d'étude

Samedi 11 juin 1994 à Lausanne

Centre paroissal de Saint Jacques 26, av. du Léman, 1005 Lausanne Tel. 021 729 80 82



Fédération suisse des femmes protestantes
Femmes pour la Paix
Lique suisse de femmes catholiques

## Prix de la journée

Fr. 40.-- repas compris (sans les boissons)

Inscription avant le 25 mai 1994 à Monique Anderfuhren, 53, av. de Rumine, 1005 Lausanne

Cette invitation est faite par la Campagne pour la Paix qui, depuis plusieurs années, cherche à développer en Suisse et particulièrement auprès des pouvoirs publics, l'idée que la recherche pour la paix est une démarche nécessaire à la construction de la paix dans la justice.

10.45 Ouverture et bienvenue Y a-t-il une façon féminine de 11.00 pratiquer la politique et l'économie? Exposés Leni Robert, Conseillère nationale, Berne Brigitte Polonovski Vauclair, politicienne, Genève Carole Lambelet, journaliste économique à "L'Hebdo", Dunja Pastizzi, Secrétaire exécutive adjointe de la Commission économique pour l'Europe des Nations Unies, Genève Questions 13.00 Repas pris sur place 14 00 Une autre voix

par Yvette Théraulaz, chanteuse et comédienne, Lausanne

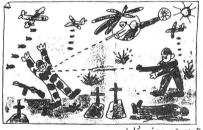
Table ronde avec les intervenantes

animée par Stella Jegher, rédactrice de "horizon femmes suisse-europe", cfd-Frauenstelle, Zurich

par Claudia Kaufmann, Secrétaire générale adjointe DFI, Berne

17.00 Fin de la journée d'étude

Traduction simultanée français-allemand



Vironica 6 ans

Morges, le ler avril 1994

Monsieur le Conseiller fédéral Arnold KOLLER Chef du Département de Justice et Police Palais fédéral

3000 - Berne

Concerne: commerce des armes.

Monsieur le Conseiller fédéral,

Au moment même où nous pouvons lire dans la presse que vous êtes choqué par l'effrayante facilité d'achat d'armes par le public, et que vous considérez que ce libreservice doit disparaître, comme par hasard ou dérision, les familles reçoivent ces jours-ci des catalogues de mode (KAYS 1211 Genève 2) et d'articles ménagers (Vedia, CP 2400 - 1211 Genève 2 - à titre d'exemples) proposant toutes sortes d'armes à feu très amusantes.

Je vous laisse le soin d'en tirer les conclusions car moi aussi, je suis atterrée, ainsi que mes amies et connaissances qui ne comprennent pas que de telles ventes nous soient proposées à domicile. A quand le tire-pipe sur les passants, comme à Los Angeles?

Veuillez agréer, Monsieur le Conseiller fédéral, l'assurance de ma très haute considération.

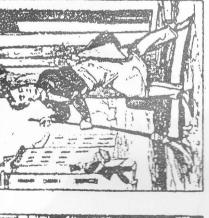
M. Mauron

# MENAGE

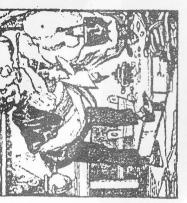
messieurs attendront qu'on les invite à danser. déclarations. Au bal, les es hommes devront savoir Ils balayeront et feront marché et aux provisions. affaires et s'occuperont de politique, iront à les bas. Les jeunes gens bien élevés aimeront à utiles. Les maris seront messieurs et feront des l'estaminet. Les demoitricoter et raccommoder Les hommes apprendront soigner les enfants. cuisine et éplucheront les légumes, iront au Les femmes feront des aux petits soins pour le ménage, feront la selles séduiront les s'entendront bien au femme. Ceux qui occuper de choses menage seront très considérés. eur-



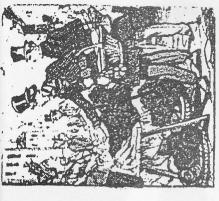
Les hommes apprendrout à soigner les



Its balayeront et feront le ménage,



its ferout la cuisine et éplucheront les leguines.





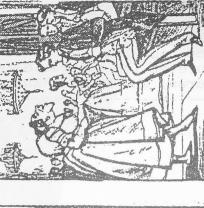


Les demoiselles séduiront les messieurs et feront des déclarations.

Les femmes iront à l'estaminet

Les femmes feront les affaires et s'ocru-

peront de politikur.



Au bal, les messicurs attendront qu'on les invite à danser.



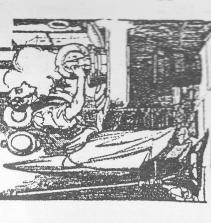




Les maris seront aux petits soms pour

Les jeunes gens bien élevés aimerant à

s'antigger de choses utiles,



es maris qui s'entendront bien au menage seront tressentialeres

(PRESS - 8 JUILLET 1993

Les hommes devreur savoir tricoter et caccomments he has,

IMAGERIE D'ÉPINAL

- 16 -

Lors de notre dernière Assemblée générale extraordinaire de décembre 1993, quelques participantes nous ont demandé de leur offrir l'opportunité de s'exprimer dans la présente Gazette, ou de nous adresser des appréciations ou réflexions suscitées par les sujets traités. A titre d'essai, nous mettons cet espace à disposition pour leur permettre de prendre des notes en cours de lecture et les envoyer directement à la rédaction c/o Madeleine Mauron, Ch. Bel-Horizon, 8 - 1110 - Morges.

1260 NYON

Gazette ADF-Vaud paraît 4 fois l'an

th.du Lignolet 7

RAPPEL

SURTOUT, N'OUBLIEZ PAS DE VOUS INSCRIRE À L'ASSEMBLÉE CANTONALE DU SAMEDI 4 JUIN 1994 À CHEXBRES. Nous nous réjouissons de vous y rencontrer.

\*\*\*\*

Pour la première fois la Gazette-Vaud vous parvient sans enveloppe. Veuillez vérifier votre adresse et communiquer les erreurs à Edition ADF, ch.du Lignolet 7, 1260 Nyon

Responsable de la Gazette : le comité ADF VAUD

Association pour les droits de la femme

C.P. 112 1001 Lausanne Ccp 10-3865 2